



Mission régionale d'autorité environnementale  
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 14 janvier 2020

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Philippe DUCROCQ
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL

Etait également présent : Pierre NOUALHAGUET

### **Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas**

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Camphin-en-Carembault (59)
- Modification du PLU de Walincourt-Selvigny (59)

### **Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Elaboration du plan climat-air-énergie territorial de la Communauté de communes Pévèle Carembault (59)
- Elaboration du PLUi de la Communauté de communes des Hauts-de-Flandre (59)
- Révision du schéma de cohérence territoriale de la Communauté de communes des Sablons (60)

### **Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale**

- Aménagement d'un terrain agricole à Fresne-Léguillon (60)

### **Autres dossiers soumis à délibération**

Plans-programmes : Décision d'avis tacite

Dans l'état des informations fournies dans les grilles d'analyse renseignées par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour :

- l'élaboration du PLU de Verderel-les-Sauqueuse (60), soumise à évaluation environnementale ;
- l'élaboration du PLU sur le territoire de l'ancienne commune de la Neuville d'Aumont (60), soumise à évaluation environnementale.

Projets : Décisions d'avis tacite

Néant

## Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur :
  - le projet d'avis relatif au projet d'entrepôt logistique C4 de la société Goodman à Lambrez-les-Douai (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
  - le projet d'extension d'un centre de regroupement de déchets de FEREC environnement à Breuil-le-Sec (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
  
- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR, membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur :
  - le projet d'avis relatif au projet de Plan climat-air-énergie territorial de la communauté de communes du pays de Lumbres (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
  - le projet de reconstruction d'un four verrier de la société Alphaglass à Arques (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

### **Autres dossiers**

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE